

La production de films de cinéma à son niveau d'avant la crise

Après la chute due à la crise sanitaire, le rebond de la production cinématographique enregistré en 2022 se prolonge en 2023. En augmentation de 4 %, elle se hisse au niveau élevé de 298 films agréés¹ et retrouve ainsi presque le palier de 300 films observé avant la crise, de 2017 à 2019 (graphique 1). Mais le retour à ce palier s'accompagne en 2023 d'une recomposition en faveur des films d'animation dont le nombre augmente de 7 à 18, au détriment des films documentaires dont le nombre baisse de 54 à 40. Quant au nombre de films de fiction, il est quasi stable, passant de 239 à 240. La recomposition s'opère également de la coproduction internationale, à son plus haut niveau en 2022, vers la production de films intégralement français, qui représente 60 % des films agréés en 2023 et qui retrouve ainsi le niveau moyen de la période 2017-2019 après son étiage à 50% en 2022. Quant à la coopération internationale, elle est marquée par un rééquilibrage vers les coopérations majoritairement françaises. Leur proportion est de 48% en 2023, niveau supérieur à celui des trois années antérieures à la crise (43 %) et même légèrement plus élevé que celui observé sur une plus longue période, de 2013 à 2019 (47 %).

Des financements en augmentation en 2023 mais en recul sur longue période

Cette reprise de la production s'accompagne d'un regain d'investissements de même ampleur, tels qu'ils apparaissent sur les devis déposés pour l'octroi d'une subvention. Par film agréé, ils progressent en effet de 4 % en 2023 en euros constants par rapport à 2022 pour s'élever à 4,5 millions d'euros, au lieu de 4,4 millions d'euros l'année précédente. Cette amélioration procède des investissements français en augmentation de 12 % par film agréé (de 3,3 à 3,7 millions d'euros constants) et non des investissements étrangers en recul de 5 % par film de coopération internationale (de 2,1 à 2 millions d'euros constants). Au total, les investissements par film agréé dépassent leur niveau de 2018 et 2019 mais ils restent en deçà des 5 millions d'euros constants observés en moyenne de 2013 à 2019 (graphique 2).

La baisse du budget prévisionnel sur longue période prolonge celle du financement effectif le quel, pour un film d'initiative française², est en moyenne inférieur de 32% en 2023 à celui constaté dix ans plus tôt en euros constants (graphique 3). Ce fort recul résulte en partie des financements étrangers (- 9 points de pourcentage de 2013 à 2023), mais plus encore du désengagement des chaînes de télévision et des sociétés mandatées pour l'achat de droits dans les circuits de distribution (- 12 points pour chacun de ces facteurs), même si en 2023 les sociétés ont augmenté leur participation par rapport à 2022. La baisse du financement se répercute pour un peu plus de la moitié sur les rémunérations (- 18 points), dans une moindre mesure sur les dépenses de tournage (- 9 points) et les dépenses techniques (- 5 points). Les films d'un coût élevé, supérieur à 7 millions d'euros, pâtissent de ces évolutions. Leur proportion dans les films d'initiative française tend à diminuer depuis dix ans, passant de 22% en 2013 à 12% en 2023 (graphique 4).

1. Ce sont les films ayant reçu l'agrément d'investissement, facultatif selon la nature des financements, ou, à défaut, l'agrément de production qui intervient une fois le film réalisé.

2. Un film d'initiative française est un film exclusivement français ou une coproduction à majorité française.

Des films français plus nombreux mais avec moins d'entrées en moyenne qu'avant la crise

Sur des écrans plus nombreux qu'avant la crise sanitaire, l'offre cinématographique, qui n'avait jamais été aussi abondante en 2022, atteint un nouveau record en 2023 : 9 300 films exploités dans les salles. Cette profusion résulte dans une large mesure de l'augmentation du nombre de films de patrimoine de plus de deux ans et des films présentés dans les festivals ou en avant-première. Ce sont toutefois les films en première exclusivité qui concentrent environ 90 % des entrées. Leur nombre, 716 en 2023, est en augmentation de 5 % par rapport à 2022 et de 1 % par rapport à la moyenne observée avant la crise durant la période 2017-2019. Mais leur répartition par nationalité est modifiée. La proportion de films français inédits s'élève de 52 % en moyenne durant les années 2017-2019 à 57% en 2023, tandis que celle des films américains sortis dans les salles décline de 18 % à 12 %. Mais le cinéma américain en France continue de bénéficier de grands succès commerciaux³, si bien qu'il conserve un niveau moyen d'entrées par film très élevé, qui atteint 749 000 spectateurs en 2023. Un film français en première exclusivité attire 164 000 spectateurs en moyenne en 2023. Cette fréquentation est en progression par rapport à l'année précédente, mais elle ne recouvre pas son niveau d'avant la crise sanitaire, à savoir 187 000 spectateurs en moyenne de 2017 à 2019. En outre, elle décroche de celle des films européens, en plus forte augmentation pour atteindre 283 000 spectateurs en 2023, alors qu'elles étaient de même niveau avant la crise sanitaire (graphique 5).

Les films américains bénéficient d'une diffusion bien plus large que les films français et européens. En 2023, ils sont projetés en première semaine dans 341 établissements en moyenne, au lieu de 163 pour les films français et 153 pour les films européens. L'écart s'est réduit entre ces derniers, le nombre d'établissements demeurant stable depuis 2020 dans le cas des films français, mais tendant à augmenter assez nettement pour les films européens au cours des dix dernières années (graphique 6). En 2022, selon les dernières données disponibles, le nombre moyen de séances par film et par établissement est assez similaire pour les films français agréés et européens, mais il est supérieur pour les films américains et le demeure au fil des semaines de projection (graphique 7).

Quant aux films inédits Art et essai, ils font l'objet d'une diffusion moins large. Ils sont projetés en première semaine dans près de trois fois moins d'établissements que les films n'ayant pas ce label. En 2022, le nombre moyen d'établissements est de 97 pour les uns, 272 pour les autres. Cette même année, le nombre moyen de séances par film et par établissement est également inférieur pour les films Art et essai : 17,5 au lieu de 21,7 pour les autres films. En 2023, la fréquentation moyenne d'un film Art et essai en première exclusivité connaît un rebond. Avec 97 000 spectateurs, elle n'est plus inférieure que de 3 % au niveau des années 2017-2019, quand celle des autres films inédits (394 000 spectateurs en moyenne en 2023) demeure encore 18 % en deçà.

La fréquentation en rebond mais encore inférieure à son niveau d'avant la crise

De l'ensemble de ces évolutions et caractéristiques, il résulte qu'en 2023 les 157 millions d'entrées pour des films inédits concernent pour un peu plus d'un quart des films Art et essai. Par ailleurs, les entrées se répartissent à hauteur de 42 % pour des films français, 41 % pour des films américains, 12 % pour des films européens non français et 5 % pour des films d'autres nationalités, majoritairement asiatiques. Si l'on ajoute les films de patrimoine, les festivals et avant-premières, la fréquentation totale atteint 180 millions d'entrées en 2023. Elle est en progression de 19 % par rapport à 2022, une année encore marquée par la crise sanitaire, mais elle n'a pas encore retrouvé le niveau moyen des années 2017-2019 auquel elle demeure inférieure de 13 % (graphique 8).

3. En 2023, 25 des 43 films à plus d'un million d'entrées sont américains, dont le film d'animation *Super Mario Bros*. Le film occupe la première place avec 7,25 millions d'entrées.

Cette évolution de la fréquentation induit en 2023 un accroissement de 15 % des recettes au guichet à euros constants par rapport à l'année précédente. Mais celles-ci restent également bien en deçà de leur niveau d'avant-crise (- 18 % en comparaison de la période 2017-2019 en euros constants). En outre, ce redressement est fragile. Le chiffre d'affaires et la fréquentation reculent de nouveau au 1^{er} trimestre de l'année 2024 : le premier baisse de 14 % en volume par rapport au même trimestre de l'année 2023 et la seconde décline de 10 %. Malgré un net rebond en mai et juin, la fréquentation des huit premiers mois de 2024 est en retrait de près de 6 % par rapport à la même période de 2023.

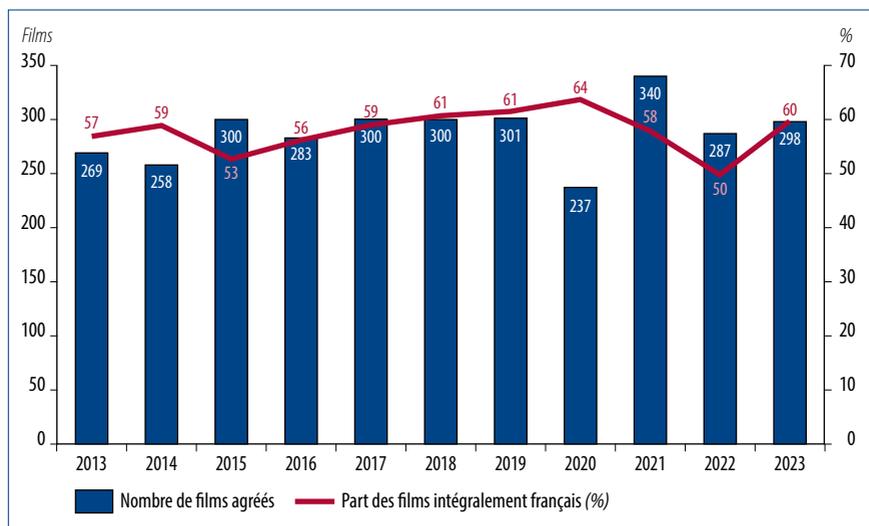
Moins de spectateurs habitués des salles de cinéma

En 2023, 40,9 millions de Français (63,7 % de la population) sont allés au cinéma. Ils étaient en moyenne 42,2 millions (67,1 %) avant la crise, de 2017 à 2019. Les habitués, c'est-à-dire les personnes qui s'y rendent au moins une fois par mois, sont moins nombreux que par le passé. Leur proportion dans le public a décliné de 6 points, de 32 % en moyenne durant les années 2017-2019 à 26 % en 2023, voire de 12 points depuis 2015 où elle atteignait 38 %. En revanche, leur assiduité s'est renforcée. Leur nombre moyen d'entrées s'est en effet redressé, de 7,9 en 2022 à 10,6 en 2023, et retrouve ainsi son niveau des années 2017-2019 (graphique 9). Par ailleurs, ce public d'habitueés se féminise depuis le déclenchement de la crise sanitaire. La proportion de femmes y est passée de 51,3% en 2019 à 58,1% en 2023.

Pour en savoir plus

- « Le financement et les coûts définitifs des films d'initiative française en 2023 », *les Études du CNC*, mars 2024
- « La production cinématographique en 2023 », *les Études du CNC*, mars 2024
- « Bilan 2023 du CNC », mai 2024
- « Baromètre du public des salles de cinéma en 2023 », *les Études du CNC*, juillet 2024
- Ludovic BOURLES et Yann NICOLAS, *Analyse conjoncturelle du chiffre d'affaires de la culture au 1^{er} trimestre 2023*, Paris, Ministère de la Culture, DEPS, juillet 2024

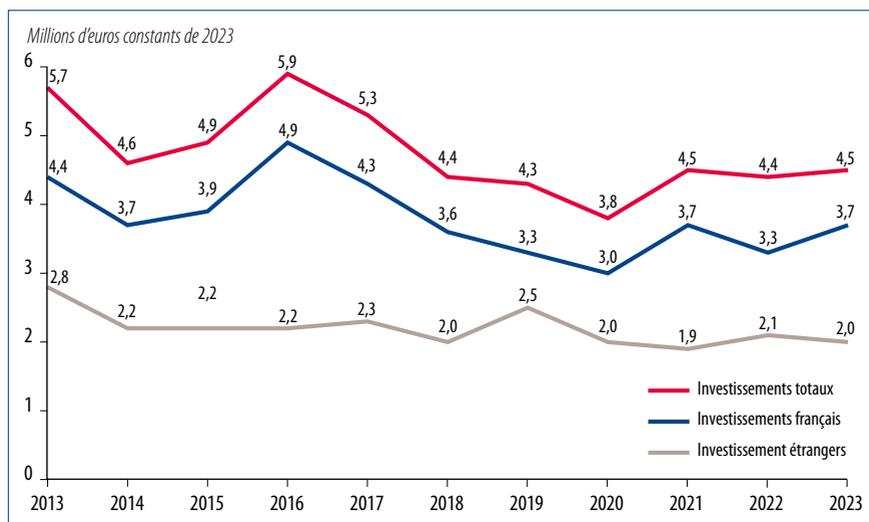
Graphique 1 – Nombre de films agréés et part des films intégralement français, 2013-2023



Source : CNC/DEPS, Ministère de la Culture, 2024

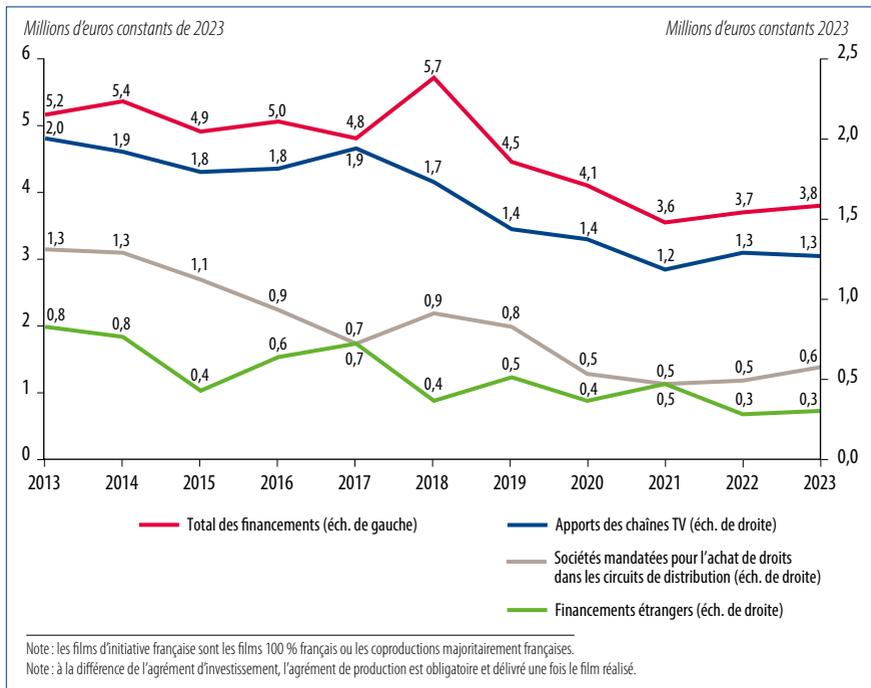
Graphique 2 – Investissements totaux ou français par film agréé et investissements étrangers par film de coopération internationale, 2013-2023

(millions d'euros constants de 2023)



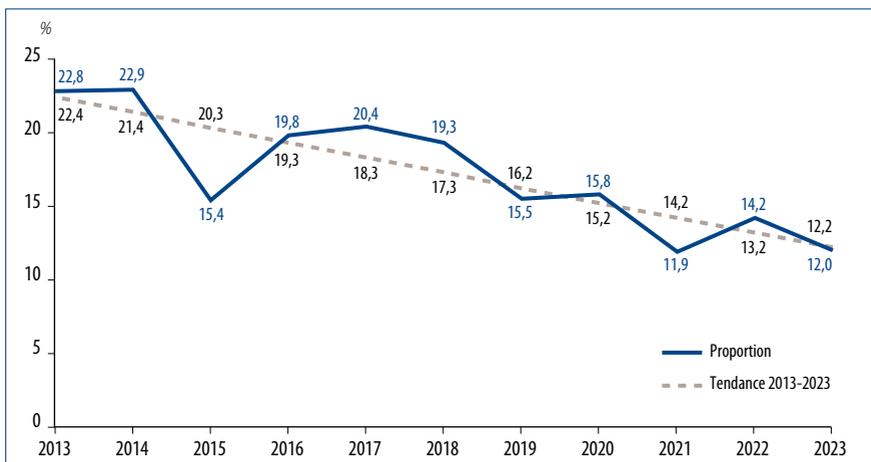
Source : CNC/DEPS, Ministère de la Culture, 2024

Graphique 3 – Financements effectifs par film d’initiative française ayant reçu l’agrément de production, 2013-2023



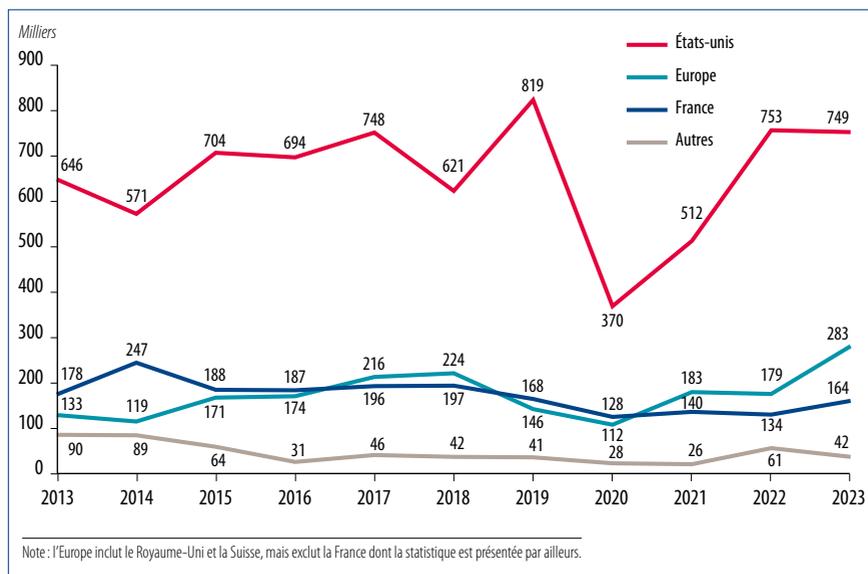
Source : CNC/DEPS, Ministère de la Culture, 2024

Graphique 4 – Proportion de films d’initiative française d’un coût supérieur à 7 millions d’euros, 2013-2023



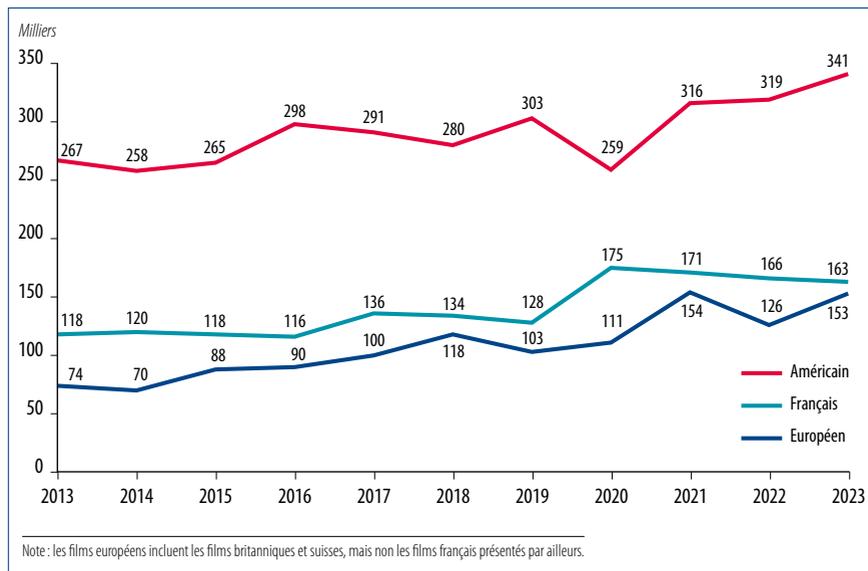
Source : CNC/DEPS, Ministère de la Culture, 2024

Graphique 5 – Nombre d'entrées par film en première exclusivité selon la nationalité du film, 2013-2023



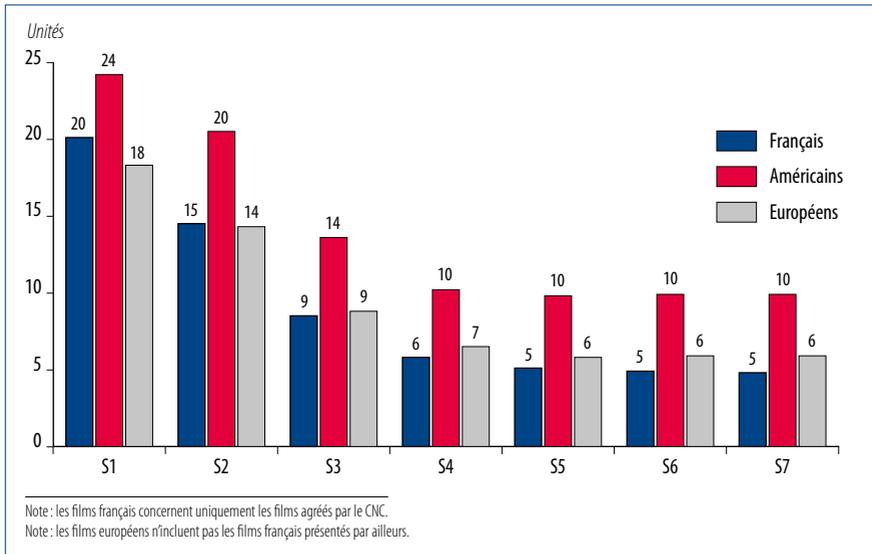
Source : CNC/DEPS, Ministère de la Culture, 2024

Graphique 6 – Nombre moyen d'établissements par film en première exclusivité et en première semaine selon la nationalité du film, 2013-2023



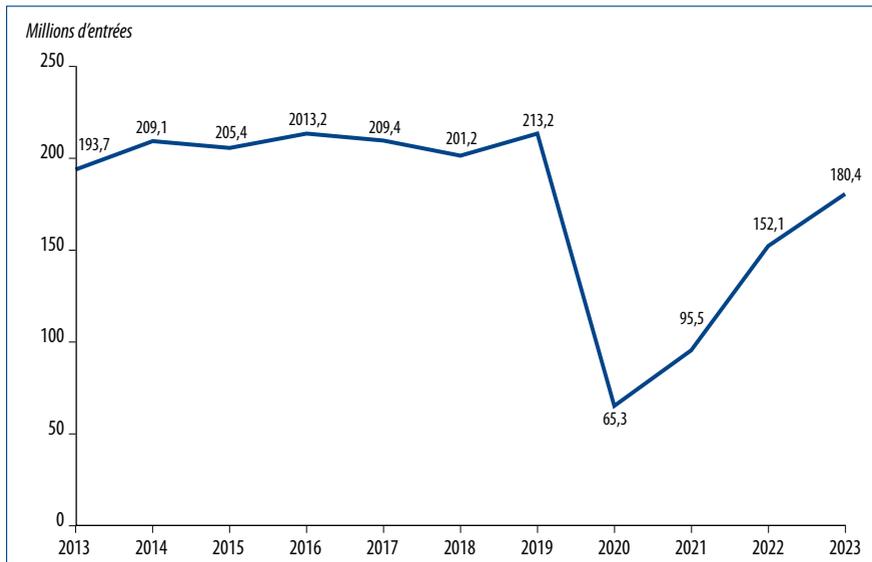
Source : CNC/DEPS, Ministère de la Culture, 2024

Graphique 7 – Nombre moyen de séances par film en première exclusivité et par établissement selon la semaine de projection et la nationalité du film en 2022



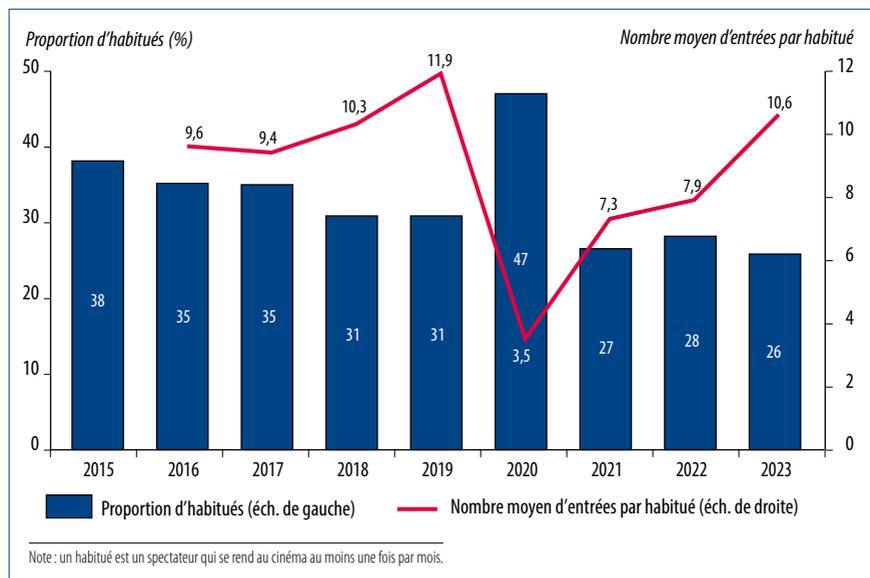
Source : CNC/DEPS, Ministère de la Culture, 2024

Graphique 8 – Fréquentation totale des salles de cinéma, 2013-2023



Source : CNC/DEPS, Ministère de la Culture, 2024

Graphique 9 – Proportion de spectateurs habitués (%) et nombre moyen d'entrées des habitués, 2015-2023



Source : CNC – Vertigo, enquête Cinexpert/DEPS, Ministère de la Culture, 2024